

LE LIEN D'ORLIÉNAS

MAGAZINE MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2023



**REPAS
DES AÎNÉS**
UNE BELLE
JOURNÉE DE
CONVIVIALITÉ

P. 8

**CONSEIL
MUNICIPAL
ENFANTS**
EN VISITE
AU SÉNAT

P. 11

**À LA RENCONTRE
DES PÔLES**
VOTRE NOUVEAU
RENDEZ-VOUS

P. 12-13

ENSEMBLE Fleurissons nos rues et chemins !



**Habitants, groupe d'amis, de voisins :
vous avez envie de jardiner
et de fleurir votre façade, votre pied de mur ?**

La Mairie d'Orliénas vous invite à créer
de petits espaces fleuris sur l'espace public
lorsque cela est possible.
Elle vous aide en préparant le sol et en mettant
à votre disposition quelques graines de fleurs...

**Envoyez dès à présent votre candidature
par mail : mairie@orlienass.fr
ou par téléphone 04 72 31 84 84**

Date limite des demandes le 31/01/2024



Chers habitantes et habitants d'Orliénas,



Nous vivons dans un monde difficile sur bien des plans et la tentation est grande du découragement. « À quoi bon ? » entendons-nous souvent dire. Il est pourtant toujours possible d'agir pour que les choses aillent mieux, en particulier au niveau local où les actions entreprises ont des résultats visibles dont ce magazine veut se faire l'écho.

En faveur de la convivialité et de l'échange, d'abord. Après le festival Freesons, les événements se sont succédés dans notre village : festivités du 14 juillet, marché des créateurs, matinée du vin nouveau... Le point d'orgue en a été le bal de la vogue, qui a permis à toutes les générations de se retrouver pour partager un verre, un repas, quelques pas de danse. Les jeunes à l'origine de cette initiative ont relevé le défi de réunir plus de 600 personnes place de l'Église, réservée pour l'occasion aux piétons. Bravo à eux ! Et si cet événement a suscité quelques

désagréments pour les riverains, nous travaillons déjà à résoudre ces problèmes pour la prochaine édition.

À la convivialité s'ajoutait la solidarité dans les manifestations d'Octobre Rose qui promeut la prévention contre le cancer du sein. La Semaine du Développement Durable, quant à elle, nous a donné des clés pour agir à notre échelle face au réchauffement climatique. L'échange intergénérationnel, que nous privilégions, était au menu du récent Repas des Aînés avec la participation active, et très appréciée de tous les convives, de l'équipe du Conseil Municipal Enfants. On peut dire que notre Forum des Associations, organisé début septembre, résume bien tout cela en nous montrant l'image d'un village dynamique, avec des habitants actifs qui ne « baissent pas les bras ».

Ce numéro du Lien répond aussi à notre volonté de vous tenir au courant des actions de la Commune ; il s'en trouve dense en informations. Retenons surtout les nouvelles du projet « Pôles Enfance Loisirs Culture » dont le chantier vient de démarrer après trois ans d'études. Tous les moyens pratiques de suivre les phases de son développement vous sont précisés dans les pages 12, 13 et 24. N'hésitez pas à les utiliser !

Bonne lecture.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Olivier BIAGGI, maire d'Orliénas.



Au fil des conseils...

24 mai 2023

- vote d'une participation de la Commune à des travaux sur le chemin du Loup, qu'Orliénas et Soucieu se partagent par moitié
- approbation du nom donné au passage de la Traverse, qui relie la rue des Veloutiers au chemin de la Conchette en mode doux
- subvention attribuée à un habitant dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique des logements
- tirage au sort pour l'établissement des listes préparatoires pour le Jury d'Assises
- délégation à ÉPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes) pour la préemption de parcelles situées chemin de la Conchette

5 juillet 2023

- présentation du rapport annuel de fonctionnement de la Bibliothèque Municipale par Frédérique Oraison, bibliothécaire. Des félicitations lui sont adressées ainsi qu'à tous les bénévoles pour le travail accompli.
- acquisition d'une parcelle permettant l'aménagement de jeux de boules sur le site de l'Héliotrope
- approbation des nouveaux règlements d'aides financières aux travaux d'amélioration des logements
- recours à un contrat d'apprentissage pour la fonction d'agent spécialisé des écoles maternelles
- attribution d'une garantie d'emprunt au bénéfice de l'OPAC (Office Public d'Aménagement et Construction) du Rhône pour le financement de logements sociaux
- subventions au Comité des Œuvres Sociales de la Mairie et à l'association la Relève (qui organise le Bal de la Vogue)

20 septembre 2023

- élection d'un 5^{ème} adjoint, Vincent Lecocq, plus particulièrement en charge de la voirie
- approbation de l'attribution des marchés de travaux aux entreprises pour le Projet dit «Enfance, Culture, Loisirs, Locaux techniques»
- rétrocession à la Commune de parcelles par les Jardins du Château : rues du Vingtain et de la Coursière, passage du Lavoir
- recrutement d'une vacataire pour une mission d'intervention musicale dans les classes de l'école primaire
- décision de s'associer à la démarche de la COPAMO et des Communes du sud de Lyon pour engager une action collective sur la problématique de la pollution aux PFAS, dits «les polluants éternels» (voir article p.5)

Les procès-verbaux détaillés sont consultables sur le site de la mairie.

Cars du Rhône Un nouveau réseau



Depuis le 21 octobre et l'arrivée du Métro B à Saint-Genis-Laval, les Cars du Rhône ont mis en place une offre qui améliore la desserte en transports en commun du Pays Mornantais : trajets plus directs, meilleurs temps de parcours, fréquences augmentées.

Notre territoire est dorénavant desservi par trois lignes renforcées : les lignes 114 (Givors/Saint-Genis-Laval), 120 (Givors/Lyon-Perrache) et 145 (Rive-de-Gier/Saint-Genis-Laval).

La ligne régulière 145 dessert notre commune via un arrêt au Pontet et un nouvel arrêt dans le centre-bourg. Identique toute l'année (en période scolaire et vacances scolaires, hors période estivale), cette ligne directe vers Brignais permet de rejoindre les Sept-Chemins ainsi que les correspondances du TER en gare de Brignais, et les bus et métro à Saint-Genis-Laval.

Une ligne express jusqu'au métro B est attendue à l'automne 2024.

Les lignes qui assurent le transport des scolaires, accessibles à tous dans la limite des places disponibles, sont inchangées.

Afin d'encourager l'utilisation des transports en commun et accompagner les résidents dans leur transition vers des modes de déplacement plus durables, la COPAMO propose une aide financière à l'achat de cartes d'abonnement « Cars du Rhône » : subvention de 50 % du montant de l'abonnement, mensuel ou annuel (au minimum trois mois et au maximum six mois consécutifs pour les abonnements mensuels).

Les modalités sont disponibles sur le site de la Copamo.



Pollution aux Perfluorés (PFAS), où en est-on ?

Suite à la pollution aux perfluorés, mise en évidence à l'occasion d'une enquête journalistique au printemps 2022, les investigations menées par les services de l'Etat se poursuivent.

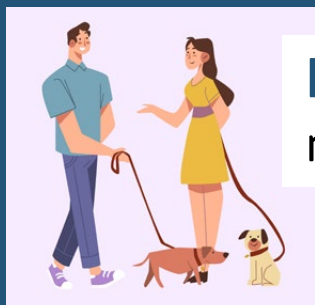
Depuis mai 2022, outre les analyses mensuelles sur les captages d'eau potable et la surveillance de l'air, du sol et des végétaux autour des usines de Pierre-Bénite, des analyses d'œufs de particuliers ont été réalisées dans 16 communes autour de Pierre-Bénite, dont Vourles, Brignais et Chaponost. Les résultats ont amené la Préfecture du Rhône à recommander aux particuliers propriétaires de poules sur ces communes de ne pas consommer leurs œufs ni leurs volailles.

Nous avons sollicité les services de l'Etat pour étendre la zone de recherche des PFAS dans les œufs. Une nouvelle campagne d'analyse incluant notre commune a eu lieu courant septembre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats ne sont pas encore connus.

Parallèlement à ces investigations, le Conseil Municipal a voté lors de la séance du 20 septembre une délibération demandant à l'Etat plus de transparence sur cette pollution et engageant une action collective pour établir les responsabilités de chaque acteur et réparer le préjudice environnemental et sanitaire. Une plainte contre X associant 34 municipalités du sud lyonnais a ainsi été déposée le 30 octobre auprès du procureur de la République sur quatre qualifications pénales :

- mise en danger de la vie d'autrui,
- délits spécifiques aux substances et préparations chimiques,
- délit d'écocide,
- pollution des eaux souterraines

Nous restons pleinement mobilisés pour obtenir des réponses sur l'ampleur de cette pollution, trouver les responsables et interdire le plus rapidement possible l'utilisation des molécules les plus nocives.



Pour que les chiens restent nos amis

Suite à un grave événement survenu entre chiens à proximité de l'école, nous rappelons le règlement sanitaire départemental en vigueur : *« Les propriétaires de chiens doivent tenir en laisse leur animal en toute circonstance sur la voie publique et dans les lieux publics. La muselière pour les chiens de catégories 1 et 2 est imposée pour les déplacements sur la voie publique ou en cas de comportement agressif ou mordeur. Un chien qui divague hors de portée de vue ou d'ouïe de son propriétaire constitue un danger potentiel. »*

En application de ce règlement, il est donc obligatoire de tenir en laisse les chiens dans les lieux publics d'Orléans, particulièrement à proximité de l'école et de l'Héliotrope ou lors de manifestations se déroulant dans l'espace public.

Par ailleurs, de nombreux habitants se plaignent des déjections canines parsemant ici et là les rues et chemins du village. Le règlement sanitaire départemental dit pourtant que « le ramassage des déjections canines est de la responsabilité de chaque maître ». Le non-respect de cette obligation fait encourir, dans le cadre du code pénal (art R632-1), une contravention d'un montant minimal de 68 €.



Nouvelle rue de la Forge aménagement livré !

Durant l'été, le parking de la Forge est devenu une rue qui donne accès aux nouvelles habitations du programme Nature et Sens et rejoint la route de Jalloussieux. Cette voie, pensée avec les habitants lors de l'atelier participatif du 23 février dernier, favorise les déplacements piétons et vélos à l'intérieur du bourg. Leur cheminement est protégé de la circulation et l'ensemble de la rue en sens unique est limitée à 20km/h.

Un travail important de végétalisation et d'infiltration des eaux pluviales a été réalisé dans les espaces plantés.

Le montant de cet aménagement réalisé par la Copamo s'élève à 185 000 euros, dont 50% à charge de la Commune.



Les boules lyonnaises rejoignent l'Héliotrope

Le pôle Enfance-Culture-Loisirs ne pouvait pas accueillir les jeux de boules en contrebas de l'école maternelle. Aussi la Commune s'est-elle efforcée de trouver aussi vite que possible un nouvel emplacement. Grâce à la cession d'une bande de terrain par une propriétaire voisine, un nouvel équipement a été réalisé cet été non loin de l'Héliotrope, près du terrain de foot.

Fruits du travail avec l'Amicale Boule d'Orliénas, ces nouveaux jeux, financés majoritairement par la Commune et avec l'aide d'une subvention de la COPAMO, pérennisent dans notre village la pratique de ce sport traditionnel.

Concertation/ aménagement espace de loisirs de l'Héliotrope



Dans une démarche prospective à long terme sur le développement des équipements, l'équipe municipale a entamé une réflexion sur les aménagements des abords de l'Héliotrope.

L'ambition est d'en faire un lieu pour tous les habitants : enfants, ados, adultes, parents, aînés... qui offrirait loisirs, agréments, divertissement, détente et serait

un but de promenade accessible en mode doux depuis le Centre-Bourg.

A cet effet, une concertation « ados », puis un atelier participatif avec des représentants du Conseil Municipal Enfants, des associations, du monde enseignant et des habitants ont eu lieu en octobre. Ces temps d'échange ont permis de partager les usages du site et de

compléter les besoins en aménagements.

L'étude va se poursuivre sur cette fin d'année avec l'élaboration de plusieurs scénarios d'aménagements, qui déboucheront en 2024 sur un pré-programme et une feuille de route pluriannuelle d'investissements dans les équipements du site.

Eglise d'Orliénas, on surveille...

Un pré-diagnostic de l'église a indiqué des anomalies dans les structures du bâtiment. Aussi, les 9 et 10 novembre ont été installés des capteurs de mouvement et d'inclinaison pour surveiller le bâtiment sur une année complète, de jour comme de nuit.

Fin 2024, le bureau d'étude en charge de ce dossier nous remettra l'exploitation des différents relevés et nous proposera le programme des travaux de réparation et de rénovation à envisager.





Personnes vulnérables, ne restez pas isolées, inscrivez-vous !



La Commune souhaite actualiser le registre nominatif des personnes vulnérables ; c'est l'outil fondamental dans le cadre d'actions de prévention.

Ce registre est utilisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lors de plans d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels. Ce dispositif a pour but d'aider, si besoin, les personnes fragiles lors de crises sanitaires, canicules, grands froids...

QUI PEUT FIGURER SUR LE REGISTRE ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées

Ce recensement est facultatif et repose sur **une démarche volontaire**.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

- **Les personnes inscrites sont immédiatement informées** des déclenchements de plan d'alerte,
- **La Commune s'assure** de la bonne santé des personnes inscrites
- **Des consignes et conseils sont donnés aux personnes inscrites** pour vivre au mieux les périodes difficiles.

Seules les personnes inscrites sur le registre pourront faire l'objet d'une attention particulière, notamment d'un contact téléphonique lorsqu'un plan d'alerte sera déclenché.



COMMENT S'INSCRIRE ?

La demande d'inscription peut se faire à tout moment, auprès du CCAS, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ou par mail à CCAS@orlienas.fr

La demande d'inscription peut être faite par un tiers si la personne concernée ou son représentant légal n'y sont pas opposés.

Les données collectées sont confidentielles.



Il va nous manquer...



Jo Gondret nous a quittés.

Au Repas des Aînés 2021, Jo avait réjoui l'assemblée avec la chanson "La Fontaine d'Orliénas" qu'il était un des rares à savoir chanter.

Un article lui sera consacré en hommage dans le prochain magazine municipal.

Colis de Noël

Pour les aînés qui en ont exprimé le désir, le repas pouvait être remplacé par un colis de Noël remis par des élus à domicile. 90 colis ont ainsi été offerts.



Elue et jeune élu souhaitent de très bonnes fêtes à ces jeunes seniors.

Repas des Aînés

Un moment toujours très convivial



Destiné aux plus de 75 ans, accompagnés le cas échéant de leur conjoint plus jeune, le Repas des Aînés est un événement traditionnel de fin d'année. Celui de 19 novembre dernier a été un grand succès avec 84 convives, un Héliotrope agréablement décoré par le Club Périsco, les mets succulents du menu choisi par le Conseil des Aînés, le service compétent et courtois du Conseil Municipal Enfants et les films d'Antoine.

Ce fut une belle occasion de retrouver voisins et amis ou de faire connaissance avec d'autres et aussi d'échanger avec les élus de la Commune.





Le Conseil des Aînés s'est réuni le 4 octobre

Vrai moment d'échange et de partage d'idées, le Conseil des Aînés s'est réuni une nouvelle fois le 4 octobre dernier. Ce fut l'occasion de revenir sur les préoccupations de nos aînés avec des sujets aussi importants que la mobilité ou encore les actions de solidarité à mettre en place contre l'isolement (voir article p.7).

Nos seniors ont pu également donner leur avis sur les menus du repas du 19 novembre et la composition des colis de fin d'année.

Semaine bleue à Orléanas aussi

La Semaine Bleue est chaque année l'occasion de proposer moult animations aux seniors. De beaux événements étaient encore au rendez-vous de l'édition 2023, comme le repas intergénérationnel qui a réuni membres du Conseil des Aînés et délégués de classe (photo de droite) ou encore le spectacle « Souviens-moi », donné à l'Héliotrope en collaboration avec la Copamo, qui a su toucher le public par sa façon de traiter le ressenti d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Le fameux Quizz Intergénérationnel (3 photos ci-dessous) a aussi été très apprécié : il a réuni cette année plus de quarante participants (élèves de CM2, parents et



grands-parents) et a permis à Orléanas de monter sur le podium gagnant ! Bravo à tous !



100 bougies : un anniversaire qui s'honore

Toutes nos félicitations à Madame Jarsaillon qui a fêté à Orléanas en octobre dernier ses 100 ans, bien entourée de ses 89 enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. Une vie unique, pleine de courage, de persévérance, de détermination, de défis, de joies. Madame Jarsaillon apprécie beaucoup Orléanas où elle vient passer de bons moments dans sa résidence dès que cela est possible.

Au nom du Conseil Municipal et de tous les habitants de la Commune, Olivier Biaggi, maire d'Orléanas, et Laurent Delabie, adjoint aux seniors, ont pu lui adresser leurs meilleurs vœux et encouragements en lui offrant un bouquet de fleurs et le Certificat de Centenaire.



Foot version « Bubble » à l'Héliotrope



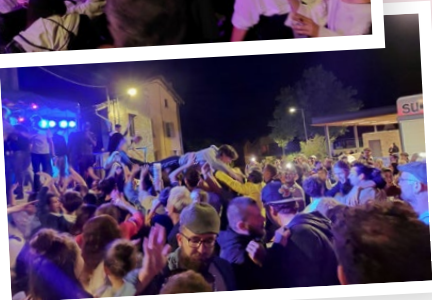
Peut-être avez-vous été étonnés de voir, le 13 novembre au soir, de grandes bulles gonflables transparentes jouant tant bien que mal au foot sur le terrain de l'Héliotrope ?

À l'intérieur des bulles, c'étaient nos ados, conviés par Enfance en Pays Mornantais et la Commune d'Orliénas à d'étonnantes parties de Bubble Foot, parties sportives et aussi de franches rigolades, suivies d'un repas partagé sur place.

Bal de la Vogue Le grand retour !

On applaudit le grand retour du Bal de la Vogue qui a permis de réunir ce samedi 29 septembre toutes les générations d'Orliénas !

Ce fut un grand bonheur de voir notre cœur de village envahi de tant de vie et de bonne humeur...



Apéros pop corn pour nos ados

S'il est un public intéressé par les futurs aménagements des extérieurs de l'Héliotrope, ce sont bien nos jeunes ados ! Ils l'ont montré le 29 septembre par leur présence nombreuse à l'apéro-concertation organisé « rien que pour eux » sur le terrain du skatepark.

Entre pop-corn et bonbons, chips et boissons fraîches, les idées d'aménagement ont fusé ! Elles ont été un excellent point de départ pour l'atelier de concertation proposé, quelques jours après, aux habitants et aux associations sur ce même thème (voir page 6).



Seconde édition du « Village olympique » Orliénas y était !



Avec le label « Terre de Jeux 2024 », le Pays Mornantais, et la Commune d'Orliénas tout particulièrement, participent à leur mesure aux Jeux Olympiques. Et pour rallumer la flamme qui sommeille en nous, quelle meilleure idée que ce second « Village Olympique » organisé le 30 septembre à Saint-André-la-Côte, qui a proposé de nombreuses animations familiales une journée durant et accueilli la Tournee officielle des drapeaux olympiques et paralympiques, ainsi qu'une délégation officielle de Paris 2024 ?



Les élus du Conseil Municipal Enfants en visite au Sénat

Invités par Madame la sénatrice Catherine Di Folco (sénatrice du Rhône, conseillère municipale de Mes-simy), les élus des Conseils Municipaux Enfants d'Orliénas et de Mornant ont eu la chance exceptionnelle le 25 octobre de découvrir le Sénat.

Après un délicieux déjeuner privé dans le Salon Pourpre, les enfants accompagnés de Madame la Sénatrice, de sa collaboratrice Philippine Van der Meulen et de quelques élus de leurs communes respectives ont pu visiter le Palais du Luxembourg (Galerie des Questeurs, Salle des Conférences, Escalier d'Honneur...) et assisté aux Questions-Réponses entre sénateurs et gouvernement, dont plusieurs membres étaient présents dans l'Hémicycle.

Grâce à la présentation très abordable faite par Madame la Sénatrice et sa collaboratrice, ce fut une occasion exceptionnelle d'apprendre, ou réap-



▲ Au hasard de la majestueuse Salle des Conférences du Palais du Luxembourg, rencontre avec le Ministre de l'Education Gabriel Attal.

prendre pour les plus grands, une partie de notre histoire de France ainsi que le rôle et le fonctionnement de la deuxième chambre parlementaire. Un grand merci à toutes deux pour leur accueil si chaleureux et sympathique durant cette belle journée parisienne.



▲ A table au Salon Pourpre

Fin de visite au pied de l'un des ouvrages les plus éblouissants du Palais de Luxembourg, l'Escalier d'Honneur ►



Témoignages de jeunes élus



« C'était une journée très intéressante. La balade était belle et Madame Di Folco était très gentille » Ethan.



« J'ai appris de nouvelles choses sur le Sénat. J'ai rencontré une sénatrice pour la première fois ! On a pu aussi visiter un peu Paris et voir des monuments historiques. » Charline.



« La sénatrice qui nous a accueillis était généreuse. Nous avons appris comment étaient placés les sénateurs dans l'hémicycle. Nous avons eu la chance de rencontrer le Ministre de l'Education, Gabriel Attal ». Jules.



« C'était bien. Le déjeuner était délicieux. C'est étonnant de rencontrer une sénatrice ! Le Jardin du Luxembourg était vraiment splendide. » Charlise et Rose.



« C'était une chance de voir la Première Ministre dans l'hémicycle ! Après la visite du Sénat, nous avons pu découvrir quelques beaux monuments. Dommage que nous n'ayons pas eu le temps de voir la Tour Eiffel... » Clémentine.



« Merci à tous les adultes d'avoir préparé ce voyage ! C'était de la joie, du bonheur et aussi l'occasion de retrouvailles avec les élus du Conseil Municipal Enfants. » Perrine.



À la Rencontre **des Pôles**

Le 23 octobre 2023 ont commencé les travaux du grand projet de ce mandat municipal : le Pôle Enfance, Culture, Loisirs. Vous avez pu le découvrir à travers les réunions publiques organisées depuis 2021 et aussi à travers les différents magazines Le Lien, notamment celui de juillet 2022.

Un projet nécessaire

Dans les années 1980-1990, Orléanas comptait selon l'INSEE environ 1600 habitants. Nous en étions à 2550 en 2020. Aujourd'hui, avec les différents programmes immobiliers de ces dernières années, nous atteignons presque les 2700. Parmi tous ces nouveaux habitants, et nous nous en réjouissons, il y a beaucoup d'enfants d'âge scolaire. Depuis cette rentrée, grâce au travail constructif avec tous les utilisateurs de l'école, une solution a été trouvée pour installer temporairement une nouvelle classe dans la salle polyvalente. Une solution qui prive le service périscolaire d'un local dédié. C'est pour répondre à cet afflux d'élèves que de nouveaux bâtiments scolaires, répondant aux critères de qualité environnementale, devenaient indispensables. La construction d'une école maternelle en est la première phase.

Un projet pour tous

Dans notre communication, nous parlons du Projet Enfance, Culture, Loisirs, Locaux techniques. C'est un nom un peu compliqué, mais qui souligne que les élèves ne sont pas les seuls concernés. Bien sûr, les enfants sont au centre avec un nouveau bâtiment pour les classes maternelles, des locaux pour le périscolaire, le déplacement et le doublement de capacité de la crèche intercommunale, l'aménagement des cours de récréation, l'agrandissement et l'amélioration de la cantine scolaire.

Mais le projet concerne aussi la bibliothèque qui sera agrandie et rénovée pour offrir davantage de services à tous les habitants.

À proximité de la crèche et de l'entrée des écoles, un jardin public très arboré, ouvert à tous, sera aménagé. Et les services techniques disposeront de locaux adaptés pour remplir les nombreuses tâches qui leur incombent.

Un projet avec tous

Depuis le tout début et jusqu'à son achèvement, nous avons la volonté que ce projet soit celui des habitants : la concertation a été menée avec les intéressés pour définir les besoins et concevoir le projet ; dès mars 2021 se sont déroulées des réunions publiques (la 5^{ème} a eu lieu le 9 novembre dernier) ; les habitants seront informés constamment de l'avancement des travaux grâce à un lien spécial sur le site internet de la mairie, par l'intermédiaire du magazine municipal Le Lien et par des permanences « À la Rencontre des Pôles » en mairie chaque 2^{ème} samedi du mois de 11 h à 12 h.

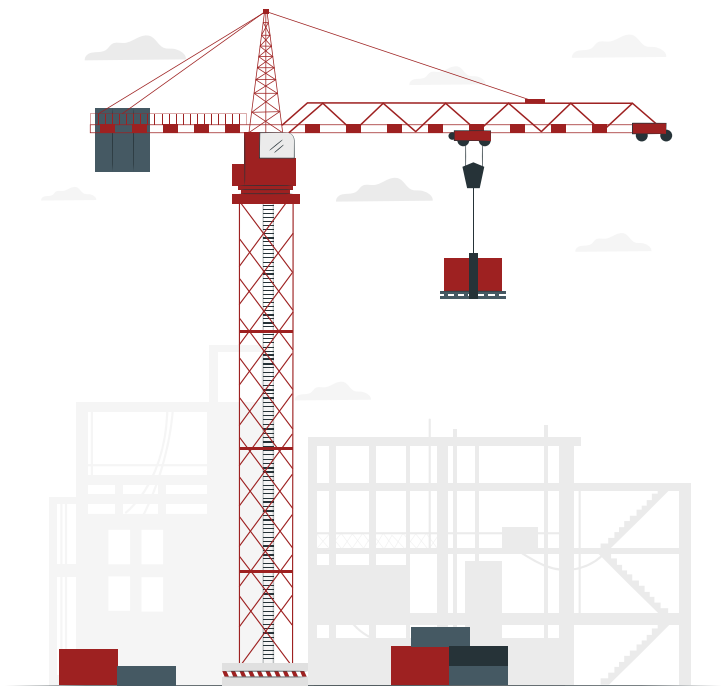
Un projet pour l'avenir

Ce projet est tourné vers l'avenir de deux façons.

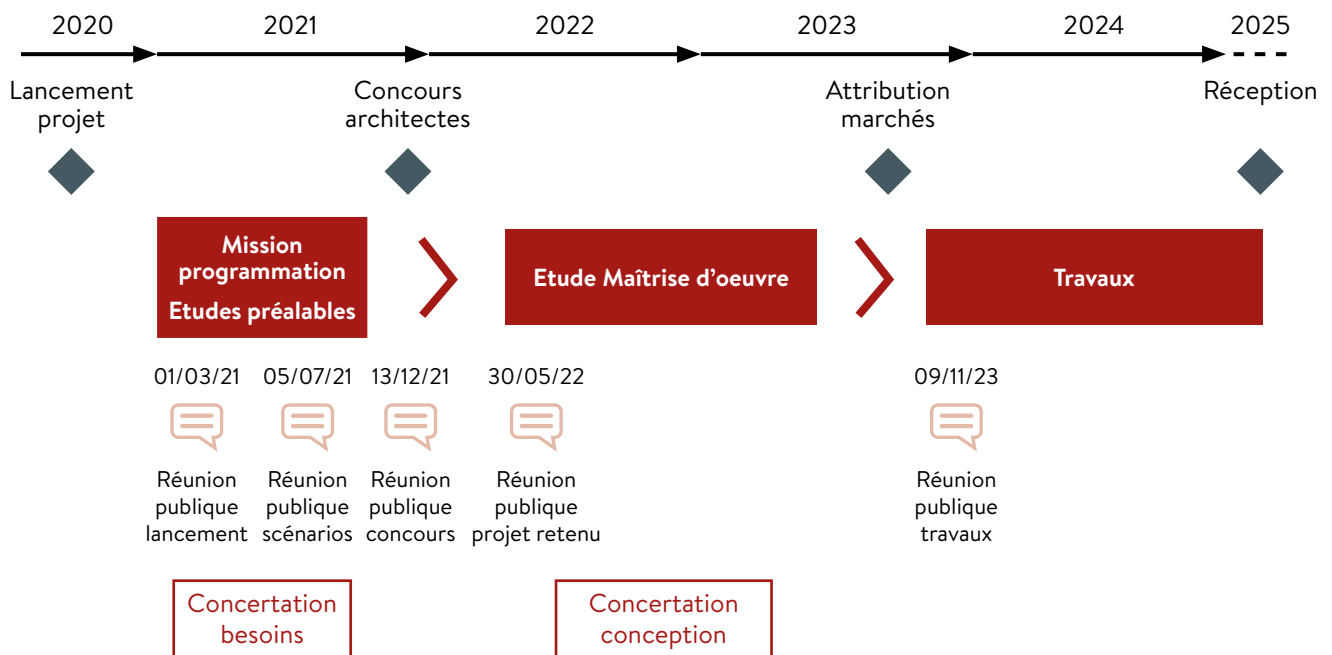
D'une part, il répond à tous les critères pour préserver l'environnement, limiter et s'adapter au réchauffement climatique (isolation, ventilation, production d'énergie, réseau de chaleur, plantations...) tant pour la construction de nouveaux bâtiments que pour la réhabilitation des anciens.

D'autre part, il s'adaptera aux différentes situations qui pourront se présenter dans le futur : seconde phase pour la construction d'une nouvelle école élémentaire, utilisation de l'ancienne école maternelle pour le périscolaire et les associations, aménagement et mutualisation d'espaces sportifs...

Dans tous les cas, le projet pourra répondre aux besoins à venir.



Rappel de la démarche



SUIVEZ LES AVANCÉES DU CHANTIER, EN TEMPS RÉEL :

Site internet de la mairie : www.orlienas.fr

Permanence en mairie, chaque 2^{ème} samedi du mois, de 11 à 12 heures.

A partir du 9 décembre 2023.



OCTOBRE ROSE



Octobre Rose Orliénas s'est mobilisé



Avec Octobre Rose, nous devons relever chaque année un défi de taille : lutter contre le cancer du sein, l'un des cancers les plus répandus chez la femme à travers le monde. Ce cancer touche non seulement la personne malade mais également son entourage : parents, amis, collègues... Nous sommes tous concernés par cette maladie qui peut bouleverser des vies et briser des familles.

La campagne Octobre Rose vise à informer, éduquer et encourager chaque femme à prendre sa santé en main, à rappeler à toutes l'importance d'un suivi régulier et ainsi d'un dépistage précoce.

Octobre Rose est également un grand moment de solidarité et d'entraide où chacun peut apporter sa contribution : participer à des événements de collecte de fonds, soutenir les associations dédiées à la recherche du cancer du sein, encourager les personnes malades, inciter nos proches au dépistage...

Notre commune d'Orliénas l'a bien compris : en cette année 2023, la mobilisation a été encore plus exceptionnelle ! Enfants du Club Périsco et danseurs d'un jour, habitants, commerçants et personnels médicaux, associations, élus municipaux et agents... Tous, nous étions là ! Parions que nous serons plus nombreux encore à nous mobiliser en octobre 2024.





Tri des déchets, qu'est-ce qui change en 2024 ?

Le saviez-vous ? Les biodéchets de cuisine (déchets de préparation, restes de repas, produits périmés/non consommés) représentent un tiers du contenu du bac gris. Sur notre territoire, ces déchets sont incinérés. Or la matière organique est une richesse ! L'incinérer, c'est à la fois générer des pollutions et perdre de la matière valorisable.

La loi AGECE du 10/02/2020 impose aux personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de biodéchets de mettre en place, au plus tard le 1^{er} janvier 2024, un tri à la source. Elle s'applique donc aux collectivités territoriales qui gèrent le service public des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets.

Pour répondre à cet impératif, le SITOM propose 3 solutions :

- Le compostage individuel pour les personnes disposant d'un espace vert.
Des composteurs individuels à tarif préférentiel sont proposés via le site du SITOM et la Commune accorde une aide supplémentaire de 15 euros.
- Le compostage collectif pour l'habitat collectif disposant d'un espace vert.



Le SITOM propose aux syndicats de copropriété un accompagnement pour dimensionner et accompagner leur mise en place.

- L'apport dans une borne dédiée pour les foyers du Centre-Bourg sans jardin ou avec un petit espace vert (<50m²).

Une borne a été déployée sur la rue du Vingtain.

Ce nouveau tri nous concerne tous : particuliers, commerçants, collectivités...

Rendez-vous sur le site du SITOM pour mettre en place cette solution de tri chez vous : <https://www.sitom-sud-rhone.com/mes-biodechets/je-mengage/>

Semaine du Développement Durable Orliénas ré-invente ses ressources !



L'économie circulaire était à l'honneur de la 4^{ème} édition de la Semaine Européenne du Développement Durable à Orliénas.

Réduction, Réutilisation, Réparation, Recyclage... Autant de possibilités que vous avez pu tester et pratiquer le 30 septembre sur le Village Découverte.

Diminuer l'impact de nos modes de vie sur les ressources naturelles, c'est possible et accessible à chacun !

Semaine Verte Sauvons l'eau !

C'est la thématique retenue pour la prochaine édition de la Semaine Verte qui aura lieu du 1^{er} au 7 avril 2024.

Vous souhaitez vous investir dans l'organisation de cette semaine ? Rejoignez le groupe de citoyens en écrivant à communedurable@orlienas.fr.

À Orliénas, fleurissons nos rues et chemins

Une rue fleurie, ça embellit le quartier et favorise la vie des insectes... Vous souhaitez fleurir votre façade, votre pied de mur se trouvant sur le domaine public ?

Nous vous aménageons l'espace, à vous de l'entretenir !

Mode d'emploi :

1. Je dépose ma candidature en mairie ou via mairie@orlienas.fr en indiquant mes

nom et adresse avant le 31 janvier.

2. Un agent communal étudie la faisabilité.
3. Si elle est positive, j'accepte les conditions de la charte qui m'engage à entretenir l'espace confié.
4. Je prends rendez-vous avec un agent qui prépare le sol et me donne des graines.
5. Je sème et j'entretiens.
6. Je profite !

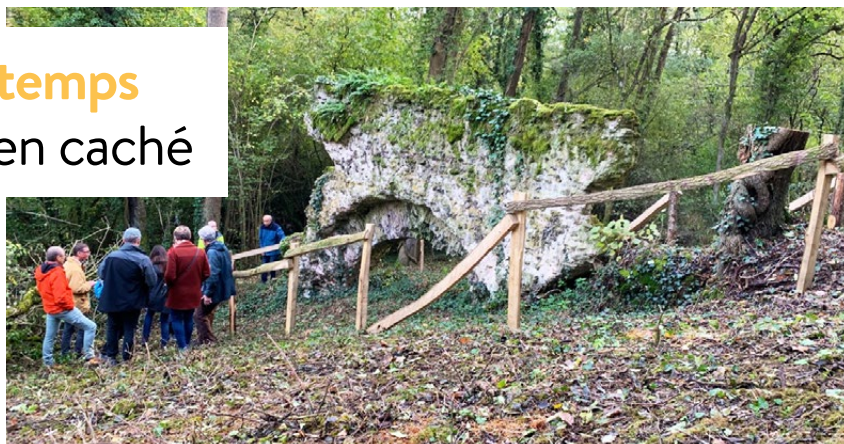




Balade à travers le temps vers un aqueduc bien caché

Le patrimoine ancien de notre village est riche. Mais si tout le monde connaît le castrum, peu savent où se trouve l'Aqueduc Romain du Gier qui traverse Orliénas sur environ six kilomètres. Cette ignorance n'est pas étonnante car l'aqueduc, vieux de 19 siècles, est le plus souvent souterrain et passe loin du centre-bourg.

Une balade-découverte a été organisée par la commission culture-patrimoine, l'après-midi du 11 novembre, pour permettre aux habitants qui le souhaitent d'en découvrir les rares vestiges apparents. Rendez-vous était donné au parking des Randonneurs où le SIARG (Syndicat Inter-



communal de l'**Aqueduc Romain du Gier**) a installé un grand panneau informatif.

L'étape suivante, en covoiturage, a conduit les participants au lieu-dit les Pierres Blanches, où l'aqueduc franchissait le ruisseau du Merdanson sur un pont-canal. Il n'en reste qu'une demi-arche, perdue au milieu de la végétation. La Commune a obtenu l'inscription du vestige aux Monuments Historiques et a entrepris sa mise en valeur : elle a acheté trois parcelles de terrain, ce qui lui a permis d'ouvrir un chemin d'accès, réservé aux piétons, et de dégager les abords de l'aqueduc, notamment des arbres qui le menaçaient. Avec ceux-ci trois bancs ont été construits ain-

si qu'une barrière interdisant de trop approcher le monument (chantier d'insertion des Brigades Nature). Sur place, un panneau fournit quelques renseignements aux visiteurs. Il restera par la suite à faire restaurer le vestige lui-même par une entreprise compétente. Mais dès à présent le site est accessible, **seulement à pied** (aucun parking à proximité).

La balade s'est terminée avec un arrêt au lieu-dit Le Violon où l'on peut voir par des ouvertures plusieurs dizaines de mètres de conduite souterraine de l'aqueduc et, plus loin, un pan de mur de soutènement au parement réticulé.

Pour d'autres détails et photos, se reporter au LIEN (janvier 2021 et avril 2021).



Quelques témoignages...

«Toujours heureuse de découvrir des coins du village que je n'ai pas encore explorés. Le plaisir d'admirer des trésors cachés, d'imaginer le trajet de l'eau. Ils sont fous ces romains ! Bravo pour ce travail de mise en valeur.» Marie Hélène

«J'ai trouvé une petite rivière, c'était le Merdanson. Avec un ami, nous avons fabriqué, à l'aide de morceaux de bois un pont pour rejoindre l'autre rive. Le pont était sympa mais il ne convenait pas aux personnes de plus de 30 kg. J'ai bien aimé la balade, l'environnement dans la forêt est agréable.» Yanis

«Après le « chameau » de Soucieu, je trouve que notre arche d'aqueduc ressemble à un très gros sanglier. Court sur pattes, massif et la bouche grande ouverte, prêt à avaler sa proie... Il y a 1800 ans, les sangliers devaient être assez nombreux dans le coin, beaucoup plus que les chameaux...» Gilles

«Un moment hors du temps où l'on s'est senti un peu privilégiés...» Catherine

«Quelle surprise de découvrir, après 70 ans de vie à Orliénas, qu'un morceau d'aqueduc est apparent sur la commune et que l'on peut encore admirer la structure de l'édifice. Une vraiment bonne idée que cette balade découverte !» Bernadette

«Intéressant que l'on nous propose de découvrir le patrimoine du village, nombreuses explications et anedoctes à l'appui, dans un coin super sympa.» Cédric

Lors de chaque numéro du Lien, une association est mise en avant. Ce mois de décembre, c'est l'association «ASO Tennis de Table» qui est à l'honneur.

ASO - TENNIS DE TABLE

UNE SAISON AU BEAU FIXE !

L'ASO Tennis de Table d'Orliénas, son Président Eric Liminana et les membres du bureau, se réjouissent d'une nouvelle saison toujours au beau fixe.

Depuis plusieurs saisons, la fréquentation est maximale. De ce fait, l'ASO a investi, avec le soutien de la Mairie, dans deux nouvelles tables pour mieux accueillir ses adhérents.

Nous avons organisé une « après-midi découverte » du tennis de table le samedi 9 décembre. Elle a permis à de nombreux Orliénasiens et Orliénasiennes de découvrir cette activité au travers d'activités ludiques et mini-tournois.

Ping pong ou tennis de table ? Il ne faut pas confondre !

Le tennis de table est le sport officiel qui se joue en 11 points.



C'est un jeu offensif avec des raquettes utilisant des revêtements différents selon les effets souhaités. Il comporte des règles très précises que chaque pongiste se doit de respecter. Les joueurs participent à des compétitions de ligues, des coupes et des championnats internationaux.

Le ping pong est un jeu récréatif en 15 points.

Il se joue de manière informelle et sociale. Il est plus lent et les raquettes sont en papier de verre. Le terme « ping-pong » vient du mot « ping » qui évoque le bruit de la balle contre la raquette et de « pong » pour désigner le rebond sur la table.

Pour nous rejoindre, découvrir ou approfondir votre technique de jeu au tennis de table, inscriptions au prochain forum des associations tenu en septembre.



LA RELÈVE

Récit d'une première édition du Bal de la Vogue

“Les gars, pourquoi on n'a pas de bal de village à Orléanas ?”

“T'as qu'à l'organiser toi le bal !”

Et voilà, l'histoire de La Relève est lancée.

C'est le bruit des cloches qui sonne le début des hostilités le 7 octobre sur la place de notre petit village au grand cœur. La soirée commence par la dégustation d'une bonne choucroute, entre amis ou en famille.

Le bal démarre timidement, emmené par les mélodies de la fanfare.

Et vous commencez tout doucement à taquiner la piste de danse.



Un petit pas par ci, un petit pas par là.

Et puis le DJ joue vos chansons préférées et vous enflammez la piste de danse. Vous chantiez peut-être faux, mais vous étiez heureux et ça faisait du bien.

Tous vos pas de danse, vos éclats de rire et surtout vos remerciements nous ont fait chaud au cœur !

Alors merci pour tout, et à l'année prochaine.



FCSO69

Tournoi en salle pour nos jeunes talents

Le dimanche 17 décembre, notre engagement envers le développement du football féminin se poursuit avec les tournois U11F et U13F. Venez encourager nos jeunes talents féminins.

Le samedi 6 janvier, ce sera au tour des plus jeunes, les U8/U9, de montrer leurs compétences et leur passion pour le football.

Enfin, le dimanche 7 janvier, nous clôturons ces tournois hivernaux avec les U10/U11, ce qui promet une journée pleine d'excitation et de compétition.

Rejoignez-nous pour célébrer le football et soutenir nos jeunes joueurs et joueuses qui se lancent dans ces tournois hivernaux du FCSO69 !

Le FCSO69 vous réserve un hiver passionnant avec une série de tournois en salle au gymnase de la Tannerie de Mornant ! Dans un esprit de convivialité, de respect et de compétitivité, nous vous invitons à nous rejoindre en décembre et janvier pour ces événements palpitants.

Le samedi 16 décembre, nos champions U12/U13, qui ont décroché la victoire lors de la précédente édition, se battront pour conserver leur trophée. Assistez à des matchs intenses et à un spectacle sportif de haut niveau.



LE SOU

De belles animations de fête

En cette fin d'année, le Sou des écoles vous a réservé plusieurs événements. Nous avons été ravis de vous accueillir lors de notre nouvelle édition tant attendue de la bourse aux jouets à l'Héliotrope début décembre.

Nous avons également réalisé notre traditionnelle vente de sapins de Noël, couplée avec une vente de fromages.

Pour finir, nous avons collaboré avec Orléanouba pour vous offrir un 8 décembre féerique pour petits et grands. Vous étiez nombreux au rendez-vous !

N'hésitez pas à nous envoyer un mail à orlienasou@gmail.com si vous avez des propositions ou si vous voulez nous prêter main forte. Vous pouvez également suivre nos manifestations sur notre page Facebook : Sou des écoles d'Orliénas.

Toute l'équipe du Sou vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une année encore riche en animations.



SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Distance de chasse par rapport aux habitations, quelles règles ?

Il est souvent reproché aux chasseurs de ne pas respecter l'interdiction de chasser à moins de 150 m des maisons. Qu'en est-il exactement ? Depuis la loi Verdeille (1964) les chasseurs peuvent s'organiser soit en ACCA (Association Communale de Chasse Agréée), soit en Société Communale de Chasse.

Dans le cas d'une ACCA, il est prévu que les terrains situés dans un rayon de 150 mètres autour d'une habitation ne peuvent être soumis à l'ac-

tion de l'association. Donc, sauf si le propriétaire l'autorise, on ne peut pas chasser à moins de 150 mètres d'une habitation. Pour une Société communale de chasse, comme c'est le cas à Orlénas, il n'existe pas de limitation du droit de chasse à proximité des habitations.

En revanche, dans tous les cas, est formellement interdit le tir en direction des habitations, routes, lieux publics... C'est donc la direction dans laquelle tire le chasseur qui

importe. Par exemple, si le chasseur est dos à une habitation, une route, il peut chasser et tirer sur le terrain proche de ces équipements.

Ces règles de sécurité sont rappelées chaque année lors de l'AG de la société de chasse ; il est même recommandé en cas d'acte de chasse à proximité d'une habitation de ne pas tirer du tout. Elles le sont aussi lors de la formation décennale que tout chasseur doit désormais suivre.



AMICALE BOULE D'ORLIÉNAS

Les boulistes au milieu du gué

L'édition des 12 Heures Boulistes d'Orliénas du 2 septembre a connu un vif succès, notamment avec la participation d'une équipe de 6 féminines ! Cette fois, c'est le club de Brussieu qui s'est adjugé le trophée.

L'ABO lançait la vogue avec son concours loisirs qui a réuni 24 quadrettes, et pas moins de 150 personnes au buffet du soir. C'est l'équipe R. Gillbert d'Orliénas qui s'impose. Exceptionnellement,

tout a pu se dérouler sur Orliénas, car nous avons utilisé les « anciens terrains » du clos de la Fontaine et les quatre nouveaux de l'Héliotrope.

Afin de ne pas retarder le chantier des écoles, ce n'est pas sans un pincement au cœur que l'ABO (101 ans !) a dû quitter ses locaux pour une installation provisoire dans un des vestiaires du foot, en attendant des aménagements conformes à ses besoins.

AGAM/ÉCOLE DE MUSIQUE

À la découverte du violon : Le début d'une belle aventure à Orliénas !

Cher petit ou grand ami, sais-tu que tu peux apprendre à jouer du violon à l'AGAM d'Orliénas ? C'est comme apprendre à dessiner avec des sons ! Ce sont des aventures musicales où tu découvres comment faire chanter cet instrument magique et, contrairement à ce que l'on pense, c'est facile, on y va, pas à pas !

D'abord, on apprend à bien tenir le violon, comme si c'était un ami précieux. On le pose doucement sous le menton et on lui parle avec l'archet, mais on peut aussi le chatouiller en pinçant ses cordes (pizzicato) ! Une fois que l'on a appris à tenir le violon et l'archet, on peut commencer à apprendre des chansons très simples et joyeuses !

Pas d'âge pour commencer ! Ça fait 20 ans que le violon m'accompagne. Aujourd'hui, je suis diplômé du Conservatoire de Lyon, premier violon et président d'un orchestre universitaire (Lyon 3 Orchestra). J'ai eu la chance de faire résonner mon violon dans les plus belles salles de la région (Opéra de Clermont-Ferrand, Basilique de Fourvière, Bourse du Travail). Avec les cours de violon, c'est un nouveau monde qui s'ouvre, c'est découvrir et faire partager le violon avec les petits (5 ans) comme les grands (21 ans) !

Hugo Payerne, 07 81 69 02 90, payernehugo@gmail.com



Toutes les infos sur notre site internet : www.ecole-musique-orlienas.fr

AGAM Ecole de musique d'Orliénas, 297 rue des Veloutiers, Orliénas

Sans oublier notre Facebook : L'AGAM d'Orliénas



SCL ORLIENAS

De nombreux sujets de mobilisation

Polluants éternels (PFAS)

La SCL a pris l'initiative de faire réaliser des analyses sur des œufs de poules d'élevage de particuliers dans 4 communes assez éloignées de la zone de pollution. Même si les résultats sont inférieurs à 1 (norme admise), il subsiste un danger potentiel encore mal identifié. Ces résultats sont à découvrir dans la dernière édition du journal « La Sauvegarde des Coteaux ». Le 30 Octobre, 34 Communes (dont Orléanas) et Communautés de Communes ont déposé une plainte collective contre X auprès du procureur de la République.

Fresque du Climat

Suite à notre action le 24 Juin sur le marché d'Orléanas, plus d'une douzaine de personnes se sont inscrites pour participer à la Fresque du Climat, méthode pédagogique pour comprendre la transition écologique et trouver des solutions, individuelles ou de groupes, pour en être les acteurs. Il est encore temps de s'inscrire car des ateliers pourront être proposés en 2024.

Nouvelle lettre d'info

Cet été, vous avez pu découvrir dans votre boîte aux lettres notre nouvelle lettre d'information qui paraît désormais en alternance avec le journal La Sauvegarde des Coteaux. De nombreux sujets mobilisent actuellement notre association : trafic de terres de chantier, retenues collinaires illégales, centrale photovoltaïque au

L'AGRICULTURE MENACÉE PAR LES POLLUANTS ÉTERNELS ?



sol, pollution aux PFAS... Face à tous ces sujets il nous a paru important d'alerter nos concitoyens au-delà des habituelles listes de diffusion électronique.

Notre association tiendra son assemblée générale début 2024. La date précise sera communiquée dès que possible.

Contact : Pierre GARNIER - 06 07 54 56 64 - scl.orlienas@free.fr - www.scl-inter.org



Ambiance corse et joyeuse pour les nomades d'Orteli en septembre 23

ORTELI

Quoi de neuf à l'horizon 2024 ?

« Au cœur de l'Europe », histoire de la Pologne, histoires franco-polonaises, salle du Conseil.

En mars : sortie dans l'Ain, visite de la cuivrerie du Cerdon, repas au restaurant, dégustation du « Vin du Cerdon ». Transport en car.

En avril : visite guidée de l'opéra de Lyon.

Du 13 au 19 mai : voyage annuel, direction la côte adriatique ou la Croatie.

La pratique des activités régulières, hebdomadaires ou mensuelles, est toujours d'actualité : atelier terre, belote, bridge, jeux de société, pétanque, repas-rencontre.

Si vous avez du temps libre n'hésitez pas à nous contacter :

Claude Robert (président de l'association) - 06 42 61 65 84 - clauderobert69@orange.fr

Chaque mois de cette nouvelle année nous permet de se retrouver dans des activités diverses et variées, un vivre ensemble bien sympathique...

Jeudi 11 janvier : échange des vœux, avec apéritif et repas.

Jeudi 15 Février : conférence par Gilles Rossetti :



Un nouveau site internet pour le réseau des bibliothèques !

Plus convivial, plus visuel, vous pouvez y piocher des idées, des conseils, donner votre avis... et vous inscrire en ligne aux animations proposées. N'hésitez pas à venir y faire un tour : <https://bibliotheques.copamo.fr/>

Automne à la bibliothèque Retour en images



Quiz intergénération



Fête du cinéma d'animation :
atelier Max et les Maxiteasers



Comprendre son odorat



Fête de la science, à la découverte du
cerveau : les langues du monde



Les classes de l'école élémentaire sont
venues faire des expériences

Du côté des activités à venir

Les dimanches à la bibliothèque, de 10h à 12h : le premier dimanche du mois, c'est conversations en anglais (ados, adultes). Le deuxième du mois, c'est atelier échecs pour tous !

Un mercredi par mois

Histoires pour les petits, dès 2 ou 3 ans et jusqu'à... Il n'y a pas d'âge limite pour écouter des histoires ! Le prochain c'est le 20 décembre à 10h30.



Pendant les vacances de Noël, le vendredi 5 janvier :

Un atelier peinture collective ! Viens ! On s'y met à plusieurs pour faire une belle grande peinture ! à partir de 6 ans, inscription obligatoire.

Pour les Nuits de la lecture, deux projets :

- **Le vendredi 19 janvier à 17h30** nous proposerons aux élèves de CM2 et de 6ème et leurs familles de se retrouver autour d'un moment convivial et d'une lecture musicale de l'album Maroussia, sélectionné au Prix des Incorruptibles, et peut-être au public... s'il reste de la place !
- **Le samedi 20 janvier**, venez enquêter ! Un tout nouveau escape game vous attend, concocté par la Médiathèque Départementale. Inscriptions obligatoires.



Expression liste

Orliénas Ensemble

Quel village voulons-nous ?

Le repas des anciens, tradition née dans la période difficile de l'immédiat après-guerre, a été encore cette année l'occasion de rencontres conviviales entre les générations du village. Certes, la dimension d'entraide sociale est moins présente, mais le sentiment de reconnaissance aux plus anciens qui ont contribué à façonner notre village est toujours très présent, partagé avec les plus jeunes du périscolaire et du CME. C'est un plaisir de pouvoir évoquer ce passé !

Autre tradition, le bal de la vogue, cet événement ponctue la vie du village au rythme des saisons et des travaux agricoles. Cette année, quelques jeunes du village l'ont relancée, succès partagé et mérité entre habitants qui dément ceux qui prétendent que notre vie sociale est trop menacée par l'individualisme et les craintes du sortir ensemble.

Pourtant, notre vie collective est perturbée. Le stationnement dans le village, notamment aux moments des sorties des écoles, est devenu problématique. La fermeture du parking secondaire à côté de l'école, la suppression des places pour le nouvel arrêt de bus, l'éloignement des stationnements du parking de la forge, la concomitance de ces événements concourent à rendre cette situation difficile pour les familles et les habitants qui ne peuvent se déplacer autrement. Les perspectives de gain sont encore loin : les travaux de l'école vont s'étaler sur deux ans. Les bus avec l'extension du métro ne trouvent pas leur public malgré les aides proposées.

Expression liste

Vision Partagée, Commune Durable

Nous voulons profiter de ces lignes pour vous présenter un aspect moins apparent du travail de nos élus. En effet, si leurs actions dans le village sont bien visibles, on connaît moins ce qu'ils font au sein de la communauté de communes, la Copamo, dont les nombreuses compétences sont mises en œuvre par l'ensemble des élus de ses onze communes, parmi lesquels nos élus d'Orliénas.

Prenons l'exemple des mobilités : grâce au travail collectif des élus du pays mornantais, qui compte environ 30 000 habitants, nous avons pu nous faire entendre du Sytral et aboutir à l'amélioration significative des lignes de transports en commun de notre secteur. Orliénas bénéficie désormais d'une bien meilleure desserte en cars, aussi bien en fréquence qu'en rapidité, pour rejoindre les plateformes de bus, tram et métro vers la métropole de Lyon.

Dans leurs tâches nos élus sont aussi en lien avec diverses instances : collectivités territoriales (communes voisines, Copamo, Département, Région), représentants de l'État (Préfecture, Gendarmerie), syndicats (assainissement, électricité, eau,...). Par leur travail et les bonnes relations qu'ils ont su établir, nos élus permettent l'écoute des besoins de notre Commune et la mise en place d'actions pour y répondre.

L'aménagement des Sept Chemins en est un bon exemple : il fallait tenir compte à la fois des attentes du Département, de Vourles et d'Orliénas, notamment pour l'insertion des véhicules sur la grande route. Seuls un travail collectif et le dialogue l'ont permis.

ETAT CIVIL



Naissances

6 juillet **Zoé BLACHON**
 28 juillet **Loan, Raphaël MAZOYER**
 02 août **Oriane, Nathalie, Yvelise BÉHUE**
 03 septembre **Olivia, Sélène CANDELA**
 11 septembre **Billie ODY BOSON**
 12 septembre **Anaë PASCAL**
 11 novembre **Faustine, Corinne, Monique GONZALEZ**

Mariages

10 juin **Patricia TOUTOUNGHIAN et Pierre-Louis GRILLET**
 16 juin **Mélanie Claire GAYRARD et Benoît Louis Marie DAUTREY**
 26 août **Sorine BUN et Jean-Cédric Baptiste André BONNIEL**
 7 octobre **Aude, Marie JULLIARD et Ivan RIZZARDI**
 14 octobre **Laura TOLOSSI et Cyril CURTON**
 28 octobre **Julie PECLIER et Rémy GRILLON**

Décès

30 mai **Louise, Vincente CAMPAGNA épouse MARTIN âgée de 92 ans**
 07 juin **Hélène Magdeleine VIARD épouse DUTRIEVOZ âgée de 99 ans**
 05 août **Marie-Thérèse JACQUEMIN épouse DESCHARRIERES âgée de 93 ans**
 07 septembre **Guy, François, Joseph CHANTEGRELET âgé de 85 ans**
 13 octobre **Michel, Raymond, Louis POYET âgé de 69 ans**
 21 octobre **François Jean Baptiste RIVAT âgé de 87 ans**
 15 novembre **Joseph, René GONDRET âgé de 91 ans**

** En accord avec la loi RGPD, nous publions désormais uniquement les avis de naissance ayant été autorisés par les parents.*

AGENDA

Janvier

5 janvier, 10h à 12h

Atelier peinture collective, dès 6 ans, à la bibliothèque

13 janvier, 11h à 12h

Permanence à la rencontre des pôles, salle du conseil

14 janvier, 17h

Courgette, Théâtre-séance familiale, dès 9 ans, au TCJC

19 janvier, 17h30

Nuit de la lecture avec les élèves de CM2, de 6^{ème} et leurs familles, à la bibliothèque

20 janvier

Nouvel escape game à tester, à la bibliothèque sur inscription (horaire à venir)

20 janvier, 11h

Voeux de l'équipe municipale, à l'Héliotrope

26 janvier, 19h15

Café-citoyen d'Orliénas Demain, à l'Héliotrope (sujet en cours de définition)

Février

9 février, 20h30

Sol Bémol, Cirque poétique, au TCJC

10 février, 11h à 12h

Permanence à la rencontre des pôles, salle du conseil

15 février, 20h30

Respire (Romane Bohringer et Bruno Ralle), théâtre, au TCJC

21 février, 10h30

Lumière (Ellie James), ciné-concert-tartines, dès 3 ans, au TCJC

Mars

9 mars, 11h à 12h

Permanence à la rencontre des pôles, salle du conseil

22 mars, 20h30

Songes d'un illusionniste (Rémi Larousse), magie-mentalisme, au TCJC

Avril

Du 1^{er} au 7 avril

Semaine Verte « Sauvons l'eau »

5 avril, 20h30

L'invraisemblable mésaventure de Grégor Samsa, théâtre fantastique, au TCJC

6 avril

Nettoyage de printemps

13 avril, 11h à 12h

Permanence à la rencontre des pôles, salle du conseil

17 avril, 9h30 et 11h

Des ronds et des bulles (Céline Ravenel), ciné-danse-tartines dès 2 ans, au TCJC

Mai

24 mai, 20h30

Semaine bleue : La truite (Accordzëäm), humour musical, au TCJC



UNE QUESTION SUR LES TRAVAUX EN COURS DU PÔLE ENFANCE, CULTURE ET LOISIRS ?

Venez à la Rencontre des Pôles, chaque deuxième samedi du mois, de 11 à 12h en mairie.



Retrouvez l'agenda actualisé des événements à Orliénas, sur notre site www.orlienas.fr

LE LIEN D'ORLIÉNAS
MAGAZINE MUNICIPAL

Magazine municipal de la commune d'Orliénas

Directeur de la publication : Olivier Biaggi

Conception éditoriale : Commission Communication

Responsable de la rédaction : Catherine Davoine

Secrétariat de rédaction : Jean-Michel Arpi

Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Nathalie Chartoire, Frédérique Oraison

Crédit photos : Commission Communication, Adobe Stock, Freepik, Pixabay

Création graphique et réalisation : benjaminpiegay.com

Impression : IDMM, Champagne-au-Mont-d'Or, sur papier recyclé à 1 250 ex.